

**Centre national d'excellence
sportive de Sherbrooke**

États financiers

au 31 mai 2024

Centre national d'excellence sportive de Sherbrooke

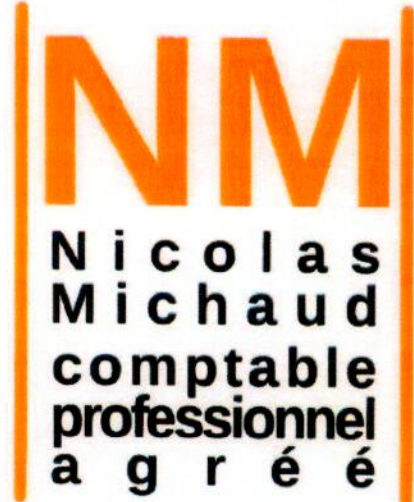
Sommaire

au 31 mai 2024

Rapport de l'auditeur indépendant pages 3 à 6

États financiers

Résultats	page 7
Évolution de l'actif net	page 8
Flux de trésorerie	page 9
Bilan	page 10



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du Centre national d'excellence sportive de Sherbrooke

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers du Centre national d'excellence sportive de Sherbrooke (« l'organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mai 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mai 2024, de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Les états financiers de l'organisme pour l'exercice terminé le 31 mai 2023 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion sans réserve en date du 25 octobre 2023.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation et de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Autres informations

À la date de mon rapport, j'ai obtenu le rapport annuel d'activités de l'organisme. La responsabilité des informations autres que mon rapport de l'auditeur sur les états financiers, incombe à la direction.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués à l'égard des autres informations obtenues avant la date du présent rapport, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, je suis tenu de signaler ce fait. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives (que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs), conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.



Nicolas Michaud, CPA auditeur
Sherbrooke, le 29 octobre 2024

Centre national d'excellence sportive de Sherbrooke
Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mai 2024

	Monétaire	Biens et services	Total 2024	Total 2023
	\$	\$	\$	\$
Revenus				
Projets				
Institut national du sport du Québec	279 318		279 318	311 823
Fonds de legs des Jeux d'été du Canada – Sherbrooke 2013	68 060		68 060	164 657
Projet de recherche « Évaluation hockey »	15 000		15 000	
Parrains de l'excellence				2 400
Fonds Gabriel Dion	1 144		1 144	8 356
Fonctionnement général				
Subventions	220 000		220 000	220 000
Dons	113 500	133 797	247 297	241 659
Omnium de golf Jocelyn Thibault	58 932		58 932	
Intérêts	8 438		8 438	7 030
Honoraires et autres revenus	7 706		7 706	3 551
	772 098	133 797	905 895	959 476
Dépenses				
Services aux athlètes				
Soutien aux centres régionaux d'entraînement multisports	158 741		158 741	202 670
Groupe espoir	14 310		14 310	3 804
Groupe impulsion	28 045		28 045	106 302
Sherbrooke international	34 208		34 208	62 908
Développement des entraîneurs et de leur environnement	45 576		45 576	35 478
Perfectionnement des intervenants	9 091		9 091	4 492
Autres services aux athlètes	27 497	54 797	82 294	59 863
Fonctionnement général				
Rémunération	396 749	52 000	448 749	410 911
Frais des locaux	35 135	17 000	52 135	51 112
Frais administratifs	72 650	10 000	82 650	54 438
Frais de l'Omnium de golf Jocelyn Thibault	30 134		30 134	
Amortissement des immobilisations	858		858	1 071
	852 994	133 797	986 791	993 049
Insuffisance des produits sur les charges	(80 896)		(80 896)	(33 573)

Centre national d'excellence sportive de Sherbrooke

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mai 2024

	2024			2023	
	Actif net investi en immobi- lisations	Affecta- tions internes	Actif net non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début tel que présenté précédemment	4 287	105 000	143 852	253 139	253 660
Redressement des exercices antérieurs			(33 052)	(33 052)	
Solde au début tel que retraité	4 287	105 000	110 800	220 087	253 660
Insuffisance des produits sur les charges	(858)		(80 038)	(80 896)	(33 573)
Acquisition d'immobilisations	3 219		(3 219)		
Subventions dédiées à l'acquisition d'immobilisations	(1 624)		1 624		
	5 024	105 000	29 167	139 191	220 087

Centre national d'excellence sportive de Sherbrooke

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mai 2024

	2024	2023
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges	(80 896)	(33 573)
Éléments n'affectant pas la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	858	1 071
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Apports à recevoir	(34 599)	(18 560)
Comptes clients	(4 643)	
Taxes de vente à recevoir	3 488	(3 926)
Frais payés d'avance	3 620	(2 420)
Sommes dues à l'État	774	
Comptes fournisseurs et charges à payer	17 438	1 374
Salaires, vacances et contrats de service à payer	16 014	1 159
Subvention à rembourser	13 375	
Revenus reportés	(2 731)	
Apports reportés	181 534	(143 753)
	<u>114 232</u>	<u>(198 628)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(3 219)	(11 221)
Subvention pour l'acquisition d'immobilisations	1 624	11 221
	<u>(1 595)</u>	
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	112 637	(198 628)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	243 400	442 028
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>356 037</u>	<u>243 400</u>
La trésorerie et équivalents de trésorerie est composée des éléments suivants :		
Encaisse	295 914	86 714
Épargne rachetable à demande	60 123	156 686
	<u>356 037</u>	<u>243 400</u>

Centre national d'excellence sportive de Sherbrooke

Bilan

au 31 mai 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	295 914	86 714
Épargne rachetable à demande	60 123	156 686
Apports à recevoir	78 284	43 685
Comptes à recevoir	4 643	
Taxes de vente à recevoir	9 195	12 683
Frais payés d'avance	10 035	13 655
	<u>458 194</u>	<u>313 423</u>
Immobilisations	5 024	4 287
	<u>463 218</u>	<u>317 710</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Sommes dues à l'État	1 663	889
Comptes fournisseurs et charges à payer	23 779	6 341
Salaires, vacances et contrats de service à payer	70 024	54 010
Subvention à rembourser	13 375	
Revenus reportés	8 362	11 093
Apports reportés	206 824	25 290
	<u>324 027</u>	<u>97 623</u>
ACTIF NET		
Actif net investi en immobilisations	5 024	4 287
Actif net grevé d'une affectation interne	105 000	105 000
Actif net non affecté	29 167	110 800
	<u>139 191</u>	<u>220 087</u>
	<u>463 218</u>	<u>317 710</u>

président
admnistrateur

trésorier